



Association suisse  
pour la protection  
du climat

# Rapport annuel 2023



## Table des matières

Editorial	3
Remerciements	4 - 5
Retour sur l'année 2023	6 - 7
Impressions	8 - 9
Loi climat	10
Loi climat - et ensuite?	11
Bilan 2023	12
Facturation 2023	13 - 14
Recettes et dépenses	15
Révision des comptes annuels	16
Rapport d'audit	17
Ambiance du 18 juin	19



## Ne pas s'arrêter là !

Le 18 juin 2023 semble déjà loin derrière nous. Et pourtant, il est important de s'en rappeler. Oui, lorsque le contre-projet à l'initiative pour les glaciers a été mis sous toit au Parlement, nous avons dit qu'il était insuffisant. Mais oui, lors du dépôt du référendum, nous avons dit que nous mettrions toutes nos forces à faire passer cette loi, malgré tout. Et oui, nous avons mené une campagne avec succès (et quel succès !). Nous avons tendance à l'oublier, mais après l'échec de la loi sur le CO2 en 2021, nous devons être fier·ères de cette victoire, car, dans la lutte climatique, les forces contraires qui poussent à l'immobilisme sont souvent puissantes. Cette victoire, c'est aussi celle de l'Association suisse pour la protection du climat, et donc celle de ses membres et de tous ses soutiens. Alors simplement : Merci !

Malgré tout, nous l'avons aussi dit dès le début : la victoire du 18 juin ne sera pas suffisante. Parce qu'elle ne règle qu'une petite partie du problème, parce que la lutte climatique doit être menée sur tous les fronts jusqu'à la neutralité carbone, parce que déjà les vents contraires se lèvent pour ralentir ce qui a été décidé par le peuple.

Alors, pour l'Association suisse pour la protection du climat, il est temps de prendre à nouveau nos responsabilités. Nous en sommes persuadé·e·s, la recette qui a fait le succès de la Loi Climat, notre association doit continuer à l'appliquer pour les batailles futures. Pour nos collaborateur\*ices comme pour nos membres, c'est dans l'action que nous trouvons notre raison d'être. Donc, allons-y, ensemble. En 2024, plus que jamais, dans un monde où la lutte climatique semble reléguée au second plan, nous nous devons de ne pas nous arrêter là !



Handwritten signature of Myriam Roth in blue ink.

Myriam Roth  
Co-présidente

Handwritten signature of Frédéric Steimer in blue ink.

Frédéric Steimer  
Co-président

## Merci beaucoup !

Nous tenons à remercier de tout coeur nos donateurs et donatrices ainsi que nos membres pour leur soutien. Nous remercions tout particulièrement les organisations, fondations et entreprises suivantes qui ont soutenu financièrement notre travail en 2023 :

### Fondations

Charities Aid Foundation  
Clima Now  
Fondation Charles Léopold Mayer  
Fondation TO  
Mercator Suisse  
McCall Mac Bain Foundation  
Oak Foundation LTD  
Fondation Corymbo  
Fondation Volkart

### Organisations

Alliance Sud  
Amnesty International  
Campax  
Caritas Suisse  
HabitatDurable  
Club nautique Ichtus  
Die Mitte Basel-Landschaft  
Die Mitte Wil  
Energierregion Obwalden  
Evangelische Kirchgemeinde Frauenfeld  
Reformierte Kirchgemeinde Meggen / Adligenswil / Udligenswil  
Professionnelles En Environnement  
Action de Carême  
Fossil Free  
Femmes pour la paix  
Greenpeace Suisse  
Grüne Bezirk Baden  
Les Verts Jura  
Grüne Linth  
Vert libéraux Jura  
Grünliberale Rorschach  
Grünliberale Stäfa  
EPER  
Helvetas  
IG Energie Schaffhausen  
IGÖV/CITRAP Schweiz

Junge Grünliberale Aargau  
KlimaGlarus  
Grand-parents pour le climat  
Klimagruppe Simmental  
Mountain Wilderness  
My climate  
Amis de la nature Suisse  
Naturförderverein Solothurn  
Neue Energie Basel  
Neue Energie Luzern  
NWA Schweiz  
Oekogemeinde Binningen  
Oekostrom  
OGUV  
Pro Velo Jura  
Pro Velo Suisse  
Pro Natura  
Club Alpin Suisse CAS  
Schweizerische Energie-Stiftung SES  
Solarspar  
SP Thalwil  
Société Suisse pour l'Energie Solaire SSES  
Umverkehr  
ATE Suisse  
ATE Fribourg  
VCS Sektion Thurgau  
Vereinigung Bündner Umweltschutzorganisationen  
WWF Suisse  
WWF Sektion Aargau  
WWF Sektion Appenzell  
WWF Sektion Basel  
WWF Sektion Bern  
WWF Genève  
WWF Sektion Oberwallis  
WWF Sektion Schwyz  
WWF Sektion Solothurn  
WWF Sektion St. Gallen  
WWF Svizzera Italiana  
WWF Sektion Thurgau  
WWF Sektion Uri  
WWF Sektion Zug  
WWF Sektion Zürich

## Entreprises

Tierarztpraxis Thierstein  
Dileas Sarl  
Rosinak + Partner ZT GmbH  
Architettura Eambiente  
Versicherungsgesellschaft Zürich AG  
OSFF OptimaSolar Fribourg-Freiburg  
Aquaform AG  
Mediatree Produzioni Sagl  
Haustechnik-Bucher GmbH  
Wyssmann LLC  
Loyco SA  
Michelle Sabatini  
Blumer Partner Personal AG  
Lightray Innovation GmbH  
Publikation Digital Operations GmbH  
Shift Architecture | Energie Sarl  
Offizin Parnassia Vättis GmbH  
Activ Tec GmbH  
Dirtysox GmbH

**Nous remercions également nos formidables collègues qui nous ont temporairement soutenus activement pendant la campagne de votation. Sans vous, le succès de la loi climat n'aurait pas été possible.**

Angelina Dobler  
Bernadette Bisculm  
Daniel Bortone  
Dimitri-Philippe Rougy  
Dominik Waser  
Laure Delory  
Marie Vanolli  
Rianne Roshier  
Stephanie Wälchli

## 2023: Début du fin

L'année 2023 a eu un statut particulier dans l'histoire de l'association. Une année pleine d'émotions, remplie de réponses mais encore plus de questions et de politique climatique. C'était la fin d'une grande histoire à succès et le début courageux d'une nouvelle ère. Sophie Fürst a conduit la destinée de l'association pendant tout ce temps et vient de tirer sa révérence. Voici sa dernière rétrospective - et un bonjour avec un vent nouveau.

### 2023 fut l'aboutissement après 5 ans de travail

L'année 2023 a marqué de manière indélébile l'Association suisse pour la protection du climat après cinq années de travail acharné. Nous avons démontré notre capacité non seulement à mener une campagne de votation, mais également à la remporter ! Ce „NOUS“ inclut des partenaires de longue date et des nouveaux et nouvelles venu-e-s, des camarades de différents comités et des soutiens, ainsi qu'une équipe de campagne agile avec un comité directeur expérimenté. Cet ensemble unique a atteint son apogée en 2023 après environ cinq années de développement : le OUI à la loi climat.

### Un début d'année tumultueux

En début de l'année, nous étions confronté-e-s à de nombreuses incertitudes. Aurons-nous assez d'argent ? Pourrons-nous rallier des partenaires clés ? Nous avons discuté du logo et de l'apparence de la campagne, planifié des actions et mené de nombreuses discussions pour élargir notre base de soutien. Ces préparatifs diversifiés ont culminé avec le lancement médiatique de la campagne le 23 mars à Flüeli-Ranft, au cœur de la Suisse.

### Campagne de votation réussie et créative

„Protégeons ce qui nous est cher.“ Tel était notre message principal. Sur une plateforme de participation numérique, les sympathisant-e-s pouvaient créer leur propre affiche de vote pour exprimer ce qu'ils souhaitaient protéger avec davantage de protection du climat. Pour la campagne d'affichage public, nous avons choisi une image du glacier du Rhône et du lac Léman avec la chaîne alpine imposante en arrière-plan.

À partir du mois de mai, les affiches ont été placardées dans les gares, les passages piétons et les jardins de nos sympathisant-e-s. Parallèle-

ment, des bénévoles ont organisé plus de 416 actions de distribution de flyers. En quelques semaines, 32 groupes d'action ont été formés. Nous avons créé du contenu pour 16 canaux de réseaux sociaux en trois langues, mené une campagne médiatique intensive, envoyé 129 newsletters et rappelé aux individus de voter via notre assistant de vote basé sur l'IA. La contribution de nos 200 organisations partenaires a été cruciale. Elles ont non seulement servi de multiplicateurs, mais ont également transmis leurs arguments individuels en faveur de la loi climat. Grâce à cette base de soutien solide, nous avons obtenu un taux de OUI de 59,1 % le 18 juin.

Après la campagne de vote, il était temps de mettre un peu d'ordre. Nettoyer les données, trier les documents et les archives, établir des comptes précis - tout cela prenait beaucoup de temps. Cette phase était également marquée par de nombreuses émotions. D'une part, nous avons dû dire au revoir à de nombreux membres précieux de l'équipe de campagne, avec qui nous avons travaillé presque tous les jours (et parfois même les nuits). D'autre part, début septembre, l'assemblée générale des membres a eu lieu et la question du „Comment continuer ?“ a progressivement pris de plus en plus de place. L'année 2023 s'est terminée par de nombreuses réflexions passionnantes sur le nouveau projet (voir page 11) et par mon départ.

Je me sens très honorée d'avoir pu participer au développement de l'Association suisse pour la protection du climat. De nombreuses personnes ont soutenu notre travail, ainsi que moi-même et je ne trouve pas les mots pour exprimer ma gratitude. L'Initiative pour les glaciers était un projet qui me tenait très fortement à cœur. Après cinq ans, il est maintenant temps pour moi de partir. C'était toujours mon plan. Merci de m'avoir permis de faire partie de ce merveilleux voyage.

Au revoir.

## Bonjour,

Je m'appelle Oliver Daep. Je suis le nouveau directeur. En septembre 2023, j'ai traversé une longue période de transition avec Sophie Fürst, et depuis décembre, la direction de l'association est sous ma responsabilité. Ce que l'avenir me réserve exactement avec l'association ne peut pas être prédit avec précision. Malgré toutes les incertitudes, l'année 2023 a été consacrée à la connaissance mutuelle. C'est pourquoi je vais en profiter pour me présenter en quelques mots.

J'ai grandi à Muri, dans le canton d'Argovie. Plus précisément, à Murimoos. Il s'agit d'une institution sociale avec une vaste ferme bio tout près du village. En tant que fils d'agriculteur, j'ai grandi là-bas entre les poules, les vaches et les cigognes. Je me suis très rapidement familiarisé à la vie associative, d'abord lorsque j'étais enfant puis en tant que chef de camp dans l'association de jeunesse Jungwacht et Blauring. En même temps, j'ai joué dans l'équipe première du club de handball local. C'est là que j'ai pu voir comment beaucoup de talent médiocre peut être compensé par un esprit d'équipe sans compromis et fort, voire même transformé en succès.

Après l'école secondaire, j'ai fait un petit tour des villes pour mes études. J'ai d'abord fréquenté l'Université de Lucerne pour me former en politique, philosophie et économie. Pour financer mes études, j'ai travaillé comme logisticien en boissons et par la suite, j'ai travaillé pour l'ONG Eau pour l'eau pour obtenir mes premiers aperçus professionnels. Ensuite, je suis allé à Berne. Au sein du Parti

socialiste suisse, j'ai plongé dans le grand bain de la communication lorsque j'ai commencé mon stage presque simultanément avec le tout premier confinement dû au Covid. Après avoir terminé mon stage, je suis resté un peu plus longtemps, puis j'ai commencé un nouveau programme d'études. Le Master en développement durable à Bâle devait me permettre de progresser dans les domaines du climat et de l'environnement. Après le PS, j'ai acquis une expérience professionnelle supplémentaire en tant que paysagiste avant de rejoindre le département de durabilité de Roche. C'est alors que j'ai déménagé définitivement sur les rives du Rhin. Ensuite, les Jeunes socialistes suisses m'ont chargé d'écrire leur nouvelle initiative nationale et mes études se sont achevées par un semestre d'échange en France.

A présent je me retrouve à Zurich. Maintenant, c'est l'Association suisse pour la protection du climat. Sophie a mis sur pied une formidable association au cours de ces dernières années. Dans tout ce réseau d'organisations, d'institutions et d'intérêts, nous avons quelque chose d'essentiel pour la politique climatique à venir : une association indépendante. Tout à fait à mon goût, car nous pouvons nous engager sans compromis envers l'objectif de la protection du climat. Tous nos moyens devraient être dirigés vers cela. Avec une équipe ambitieuse, un conseil d'administration ciblé et un groupe de membres dévoués, nous voulons entreprendre ce voyage. Je ferai tout mon possible pour contribuer à cela.

Je suis impatient de relever ce défi. Pour un climat vivable.

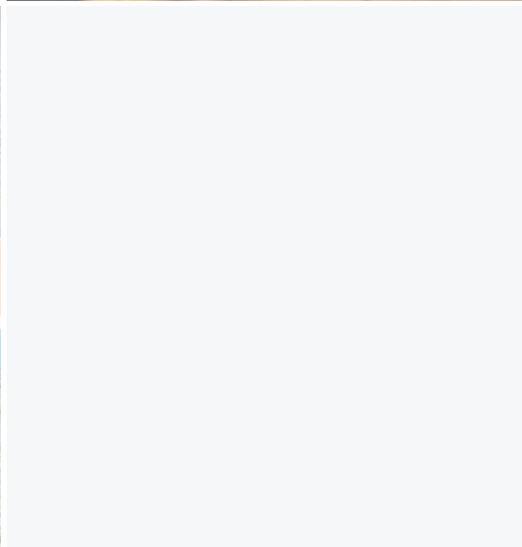


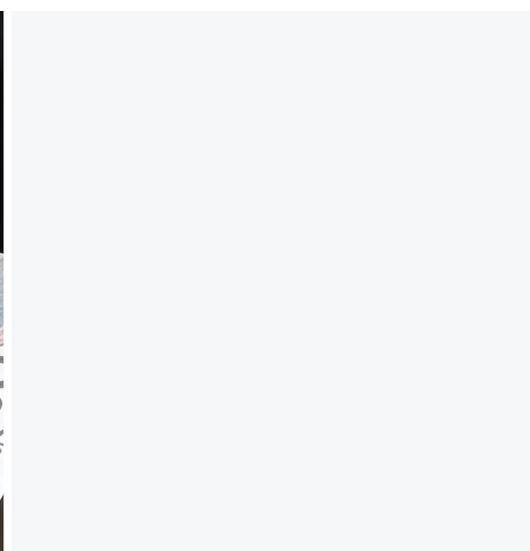
Oliver Daep  
Secrétaire  
général

Sophie Fürst  
Ancienne secrétaire  
générale

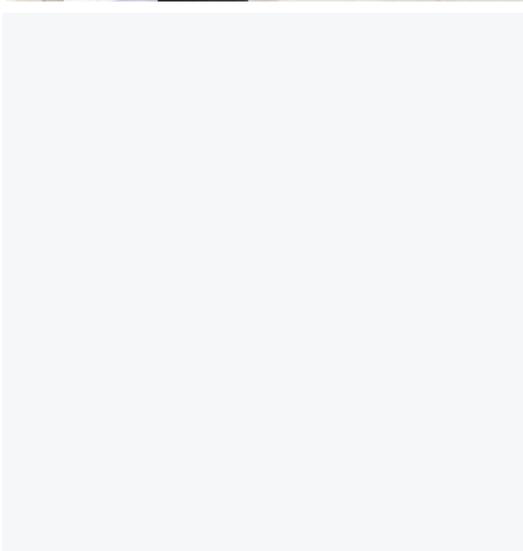


Impressions





Impressions



## Grand succès : un oui clair à la loi climat

Le 18 juin 2023, 59,1 % de la population a voté OUI à la loi climat. Nous avons ainsi réussi à faire passer avec succès le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers.

### Contexte:

La loi climat porte le nom complet de Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique. Elle a été adoptée en septembre 2022 en tant que contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers par le Parlement. Comme l'UDC a lancé un référendum, nous avons voté le 18 juin 2023 à ce sujet.

### Contenu de la loi climat:

La loi vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à s'adapter et à se protéger contre les conséquences du réchauffement climatique. Tout comme l'initiative pour les glaciers, la loi climat stipule que les émissions de gaz à effet de serre nationales doivent atteindre le zéro net d'ici 2050 au plus tard. Elle définit également des objectifs intermédiaires pour 2040 ainsi que pour certains secteurs (transport, industrie et bâtiments). Les modalités de réalisation de ces objectifs doivent être définies dans le cadre d'autres lois.

En outre, la loi climat comprend des mesures dans deux domaines :

- Plans pour le zéro net pour les entreprises et promotion de l'innovation avec un montant de 200 millions par an pendant 6 ans.
- Programme d'incitation pour le remplacement des systèmes de chauffage et l'efficacité énergétique avec un montant de 200 millions par an pendant 10 ans.

### Résultats du vote:

Les pronostics prédisaient un oui clair à la loi climat. Malgré cela, nous n'étions pas sûr-e-s jusqu'au dernier moment. Notre joie a été

d'autant plus grande devant ce résultat clair : près de 60 % des votant-e-s ont voté oui. La majorité des cantons ont également approuvé la loi, bien que cela n'aurait pas été nécessaire pour la proposition. Seuls 6 cantons ont rejeté la loi. L'approbation a été grande parmi tous les partis : les sympathisants du PLR et du centre ont voté à plus de 60 % en faveur de la loi climat. Pour les Verts libéraux, les socialistes et les Vert-e-s, c'était plus de 90 %. Seuls les voix de l'UDC étaient nettement minoritaires, avec à peine 10 % de oui.

### Prochaines étapes:

Le 24 janvier de cette année, le Conseil fédéral a publié son projet d'ordonnance relative à la loi climat. Celui-ci précise comment la loi sera mise en œuvre. Malheureusement, il semble que la loi climat soit affaiblie dans des points essentiels. Toutes les personnes intéressées avaient jusqu'au 1er mai 2024 pour se prononcer sur la proposition du Conseil fédéral dans le cadre de la consultation publique. Nous rédigerons une réponse-type et demanderons à autant de personnes et d'organisations que possible de la soumettre également. Après la période de consultation, le Conseil fédéral élaborera l'ordonnance définitive. La loi climat devrait ensuite entrer en vigueur début 2025.

### Conclusion:

Le oui clair à la loi climat a été un succès. Il a montré qu'une majorité de la population suisse souhaite une véritable protection du climat. L'objectif net zéro d'ici 2050 - une exigence centrale de l'Initiative pour les glaciers - est désormais ancré pour la première fois dans une loi.

Cependant, fixer des objectifs ne garantit pas nécessairement leur réalisation.

Avec le programme d'innovation pour les entreprises et le programme d'incitation pour le remplacement des systèmes de chauffage, la loi climat comprend deux mesures utiles et efficaces. Mais, il est clair que de nombreuses autres seront nécessaires pour que la Suisse atteigne effectivement la neutralité carbone. L'ordonnance du Conseil fédéral montre également que la mise en œuvre cohérente de la loi climat n'est pas assurée.

Nous ne devons donc pas nous reposer sur nos lauriers, mais plutôt continuer à nous engager

pleinement : pour un avenir vivable - un avenir avec un climat sain, un avenir sans énergies fossiles.



Nina Engeli  
Responsable politique  
(ad interim)

## Un nouveau projet phare

Die L'initiative pour les glaciers a été le fondement inébranlable de l'association. Elle a montré à la Suisse à quoi pourrait ressembler une politique climatique ambitieuse. Désormais, lors de l'assemblée générale du 2 septembre 2023, les membres de l'association ont décidé que l'association devait aller de l'avant. Il reste encore beaucoup à faire sur le plan climatique avant que l'association puisse se reposer. C'est pourquoi un nouveau projet devait voir le jour. Selon le texte de l'assemblée générale, « un nouveau projet politique au niveau national pour une protection efficace du climat en Suisse, qui s'appuie sur les expériences de l'initiative pour les glaciers, qui a été un succès ».

Les élections nationales qui ont suivi, les premières décisions du nouveau Parlement et le premier bilan du nouveau conseiller fédéral Rösti ont donné raison aux membres : un nouveau projet est nécessaire. La politique climatique est bloquée. Il faut de nouvelles impulsions.

La loi climat entrera en vigueur début 2025, et pourtant nous voulons déjà regarder vers l'avenir. C'est précisément maintenant que nous avons besoin de temps et de ressources pour lancer le prochain projet ambitieux. Le temps presse et un nouveau fondement ne se construit pas du jour au lendemain.

Honnêtement, de nombreuses questions restent encore sans réponse. Quel est le thème de ce projet ? Comment pouvons-nous promouvoir au mieux la protection du climat sur le plan politique ? Comment soutenons-nous d'autres projets qui sont actuellement d'actualité en matière de politique climatique ?

L'association abordera ces questions en 2024 dans le cadre d'un processus participatif. Ce qui est déjà fixé, ce sont les ambitions. C'est maintenant que se situent les années pionnières pour la protection du climat et nous voulons allier toutes nos forces pour faire en sorte que le nouveau projet soit exactement ce que son nom promet : un phare qui guide la politique climatique.



Oliver Daepf  
Directeur

## Objectifs atteints

Les recettes supplémentaires nécessaires pour la campagne de votation ont été atteintes et les dépenses ont été conformes au budget. Nous pouvons commencer la nouvelle année avec environ un demi-million de liquidités, bien que les comptes annuels aient été légèrement négatifs.

	Tous les montants en CHF	31.12.2023	31.12.2022
<b>Actif</b>			
Compte PostFinance SA		410'122.55	547'233.94
Compte Banque alternative suisse SA		93'811.57	74'822.82
<b>Total des liquidités</b>		<b>503'934.12</b>	<b>622'056.76</b>
Bureau ABS Caution		5'400.00	0.00
Créances résultant de livraisons et de prestations		0.00	1'951.18
Régulation des actifs		5'864.05	34'697.05
<b>Total actifs circulants</b>		<b>658'704.99</b>	<b>262'020.69</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>515'198.17</b>	<b>658'704.99</b>
<b>Passifs</b>			
Engagements résultant de livraisons et prestations		42'607.63	98'767.75
Autres engagements		2'218.55	29'873.12
Régularisation passifs		25'835.00	5'251.45
Engagement non encore payé		340'000.00	420'000.00
<b>Total engagements à court terme</b>		<b>410'661.18</b>	<b>553'892.32</b>
Capital de l'Association		104'812.67	102'141.34
Résultat de l'exercice annuel		-275.68	2'671.33
<b>Total des fonds propres</b>		<b>104'536.99</b>	<b>104'812.67</b>
<b>Total passifs</b>		<b>515'198.17</b>	<b>658'704.99</b>

	Tous les montants en CHF	
	2023	2022
<b>Recettes</b>		
Cotisations des membres	143'564.15	106'379.00
Dons privés	1'617'865.62	715'741.65
Dons de grands donateurs	400'000.00	0.00
Dons d'organisations	1'271'059.03	109'568.15
Dons de fondations	1'679'399.02	560'259.60
Dons d'entreprises	16'879.80	10'640.00
Legs	31'529.00	0.00
Autres recettes services auxiliaires	3'673.03	13'853.34
<b>Total des recettes</b>	<b>5'163'969.65</b>	<b>1'516'441.74</b>
<b>Dépenses</b>		
Frais de projet	967'353.44	532'586.27
Frais prestations générales	18'139.25	13'385.45
Frais relations publiques	2'946'085.29	109'144.69
<b>Total frais matériel et services</b>	<b>3'931'577.98</b>	<b>655'116.41</b>
Frais Fundraising	264'191.56	99'923.90
<b>Total levée de fonds</b>	<b>264'191.56</b>	<b>99'923.90</b>
<b>Bénéfice brut I</b>	<b>968'200.11</b>	<b>761'401.43</b>
Salaires Direction	143'230.40	90'882.50
Salaires Collaborateurs	585'738.15	483'513.67
Salaires Stagiaires	5'451.55	16'276.80
Prestations d'assurances sociales	-10'589.30	-24'084.00
Cotisations assurances sociales	97'263.89	74'837.50
Autres charges de personnel	4'669.03	8'761.05
Frais pour formation et formation continue	240.00	4'950.00
Frais effectifs employés & conseil d'administration	13'798.02	8'751.75
Frais forfaitaires collaborateurs	21'203.40	16'360.00
<b>Total charges de personnel</b>	<b>861'005.14</b>	<b>680'249.27</b>
<b>Bénéfice brut II</b>	<b>107'194.97</b>	<b>81'152.16</b>

	Tous les montants en CHF	
	2023	2022
Location locaux externes	30'506.47	10'199.14
Assurances de choses	814.85	270.05
Taxes, redevances, autorisations	115.40	40.00
Matériel de bureau	1'763.04	3'002.74
Matériel imprimé	0.00	131.65
Littérature spécialisée, journaux, magazines	593.55	720.00
Frais de port Porti	1'666.19	3'474.81
Cotisations	500.00	880.00
Frais comptabilité et conseils	14'750.45	10'695.10
IT/Licences et maintenance	21'134.19	17'123.55
Dépenses publicité	18'300.46	16'742.67
Frais de représentations, entretien réseautage	1'348.05	-67.00
Frais assemblée générale	500.00	8'605.55
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>91'992.65</b>	<b>71'818.26</b>
<b>EBIT</b>	<b>15'202.32</b>	<b>9'333.90</b>
Frais bancaires	15'599.3	5'846.02
Produit des intérêts	-117.25	0.00
<b>Total résultat financier</b>	<b>15'482.05</b>	<b>5'846.02</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>-279.73</b>	<b>3'487.88</b>
Dépenses extraordinaires	0.00	0.00
Taxes directes	-4.05	816.55
<b>Total dépenses extraordinaires</b>	<b>-4.05</b>	<b>816.55</b>
<b>Bénéfice annuel</b>	<b>-275.68</b>	<b>2'671.33</b>
<b>Déclaration des capitaux propres</b>		
Bénéfice reporté au début de l'exercice	102'141.34	102'141.34
Bénéfice de l'exercice en cours	2'671.33	2'671.33
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>104'812.67</b>	<b>104'812.67</b>
<b>Report sur le nouvel exercice après répartition du bénéfice</b>	<b>104'812.67</b>	<b>104'812.67</b>

## Bilan positif

En raison de la campagne de votation, les dépenses ont augmenté d'environ 341 pour cent par rapport à 2022. Mais les recettes ont également pu être augmentées d'environ 240 pour cent. Ce sont surtout les contributions des fondations, des organisations et des grands donateurs et donatrices qui ont augmenté en 2023. Mais les dons privés et les cotisations des membres restent également très importants.



### Recettes

Cotisations des membres	143'564.015 CHF
Dons privés	1'617'865.62 CHF
Grand-e-s donateur*ices	400'000.00 CHF
Organisations	1'271'059.03 CHF
Fondations	1'679'399.02 CHF
Entreprises	16'879.80 CHF
Legs	31'529.00 CHF
Autres	3'673.03 CHF

**Total** 5'163'969.65 CHF

### Dépenses

Total frais matériel et services	3'591'577.98 CHF
Frais Fundraising	264'191.60 CHF
Charges de personnel	861'005.10 CHF
Charges d'exploitation	91'992.70 CHF
Autres	15'478.00 CHF

**Total** 4'824'245.33 CHF

## Une année exceptionnelle – une situation financière optimiste pour 2024

L'Association suisse pour la protection du climat entame l'année 2024 après une année 2023 exceptionnelle à tout point de vue. Sur le plan financier, la campagne pour la loi climat, tant en tant que dépenses que de recettes, a généré une année extraordinaire. Après 2023, l'année 2024 devrait être un retour plus proche de la normale d'un point de vue financier.

### Provisions pour la campagne de la loi climat

Chaque campagne de vote est singulière – il n'en est pas autrement d'un point de vue financier. En effet, habituée à des budgets se situant entre 1 et 1.5 mioCHF annuels, l'association suisse pour la protection du climat a connu une année avec un budget supérieur à 5 mioCHF. Ce budget s'explique aisément par l'organisation de la campagne de vote pour la loi climat, votée en juin 2023. En effet, notre association a concentré une forte proportion des financements pour la campagne – ce qui a mécaniquement généré des entrées à tous les postes (petit-e-s donateur\*ices, grand-e-s donateur\*ices, organisations, fondations). Grâce à une campagne menée de la meilleure des manières et avec le succès qu'on lui connaît désormais, l'association dans sa globalité a toutefois réussi à maintenir un budget 2023 à l'équilibre, et amorcer l'année 2024 avec des liquidités stables, autour de 500 kCHF, ce qui permet de sereinement l'avenir.

### Dépenses en cohérence avec le budget

Il n'est pas chose aisée de commenter les dépenses pour l'année 2023. En effet, celles-ci ont été en grande majorité axées sur la campagne de vote (plus de 4.1 mioCHF dépensés pour la campagne pour la loi climat). En addition, les dépenses de l'association (861 kCHF) se sont avérées comme attendu plus élevées que l'année 2022 (861 kCHF en 2023 contre 680 kCHF en 2022) dues au nombre de collaborateur\*ices engagé-e-s ponctuellement pour la campagne de votation (campagners en Suisse-allemande, en Romandie, etc.). Ce poste de dépenses est voué à être mécaniquement réduit pour 2024, car une partie des postes ouverts ponctuellement n'ont pas été reconduits après l'été 2023, à la suite de la votation.

### L'augmentation planifiée des recettes a été atteinte

Les recettes, elles, ont été sans précédent. La participation à la fois de donateurs privés (grand-e-s donateur\*ices, pour 400 kCHF, et petit-e-s donateur\*ices, pour 1.62 mioCHF) n'a jamais été aussi

élevée, et témoigne du soutien populaire à la loi climat. En sus, de fortes rentrées d'argent de la part des organisations (1.27 mioCHF), notamment environnementales, et des fondations (1.68 mioCHF), a permis l'atteinte d'un budget conséquent pour la campagne, qui n'est sans doute pas étranger à son fort succès. Enfin, point particulièrement réjouissant : la cotisation de nos membres s'élève à 143 kCHF, contre 106 kCHF en 2022, ce qui témoigne de membres supplémentaires nous ayant rejoints. Nous les remercions pour leur intérêt, leur souhaitons une toute bonne bienvenue parmi nous, et mettrons tout en œuvre pour que leur soutien se perpétue.

### Une planification financière ambitieuse pour 24

Je le disais déjà l'année passée, pour l'Association suisse pour la protection du climat, aucune année ne se ressemble. En 2024, nous aurons à cœur de poursuivre nos objectifs : la lutte en Suisse contre le changement climatique, à notre échelle mais avec le maximum d'impact possible. Pour ce faire, nous avons défini un budget qui, nous l'espérons, nous permettra à la fois d'accompagner la mise en œuvre de la loi climat efficacement, et débiter nos nouveaux projets. Grâce à nos finances positives fin 2023, le ciel est clair pour cette année, mais nous devons rester vigilant sur les finances, en nous adaptant tout au long de l'année, en fonction des entrées à venir. De manière générale, l'ambition de l'association sera de puiser légèrement dans ces réserves afin de construire les prochains défis. Sans prendre de risques excessifs, nous sommes persuadés que cette stratégie permettra le développement futur de l'association.



Frédéric

Frédéric Steimer  
Co-président

Bericht der Revisionsstelle  
zur eingeschränkten Revision  
an die Generalversammlung  
des Verein Klimaschutz Schweiz  
Badenerstrasse 171  
8003 Zürich

Biel, 22. Februar 2024

**Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an die Generalversammlung  
des Vereins Klimaschutz Schweiz, Zürich**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung) des Vereins Klimaschutz Schweiz, für das am 31. Dezember 2023 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen ist, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung sowie der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinns nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entsprechen.

Mit freundlichen Grüssen  
Reist Treuhand



Franz Reist  
Leitender Revisor gemäss  
Eidg. Revisionsaufsichtsbehörde RAB, Reg. Nr. 107612

Beilage: Jahresrechnung

## Nous soutenons l'association

L'année 2023 a apporté de nombreux changements à l'association suisse pour la protection du climat. A la fin de cette année, les personnes suivantes travaillaient bénévolement ou en tant qu'employés pour l'association suisse pour la protection du climat.

### Comité directeur (depuis Septembre 2023)

- Myriam Roth, de Bienne  
Co-présidente  
Infirmière HES et conseillère de ville
- Frédéric Steimer, de Lausanne  
Co-président  
Directeur Energy & Utilities chez BearingPoint, responsable pour la Suisse romande chez swisscleantech
- Alexandra Gavilano, de Faoug  
Scientifique de l'environnement MSc, responsable de projet système alimentaire durable de Greenpeace Suisse
- Didier Lusuardi, de Münsingen  
Vorstandsmitglied  
Membre du comité directeur  
Collaborateur scientifique et responsable de la gestion des ressources et de l'environnement à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
- Anna Burch, de Zurich  
Membre du comité directeur  
Conseillère en durabilité chez South Pole

### Membres

Au 31 décembre 2023, l'association suisse pour la protection du climat comptait 2'095 membres de toute la Suisse. Nous nous engageons ensemble pour une meilleure protection du climat.

### Bureau

A la fin de l'année 2023, les personnes suivantes travaillaient pour l'association suisse pour la protection du climat.

- Oliver Daepf, Secrétaire général
- Sophie Fürst, Secrétaire générale
- Michèle Andermatt, Responsable politique
- Daniel Graf, Stratégie Initiative pour les glaciers (mandat)
- Marcel Hänggi, Collaborateur scientifique
- Nicole Silvestri, Campaigner
- Nina Engeli, Responsable politique (ad interim)
- Fabian Weingartner, Digital Campaigner
- Sarah Gonzenbach, Junior Campaigner
- Sandra Reinhart, Administration et Finances
- Stephanie Wälchli, Administration et Finances
- Caroline Henderson, Stagiaire



**Le comité directeur** (de gauche à droite):  
(jusqu'au septembre 2023)

Céline Pfister,  
Myriam Roth,  
Dominik Siegrist,  
Didier Lusuardi,  
Frédéric Steimer,  
Alexandra Gavilano



**Sirus**  
**Super-bénévole**

«Depuis presque un an, j'ai pu apporter mon aide bénévole à l'Association suisse pour la protection. Pour moi, en tant que bénévole, ça me tenait à coeur de pouvoir aider, collaborer et y mettre mon énergie. Le résultat est meilleur que ce que j'avais imaginé, mais l'engagement continue ! Il nous accompagnera tous-tes tout au long de notre vie»

**Alex Hauri**  
**Greenpeace**

«Je suis extrêmement enthousiaste et complètement bouleversé émotionnellement. C'est incroyable que nous ayons enfin réussi. Maintenant, les objectifs climatiques de Paris sont enfin sécurisés en Suisse.»



**Marcel Hänggi**  
**Père de l'initiative pour les glaciers**

«La même pensée m'a traversé l'esprit après Paris : on ne sauve pas le monde en décidant qu'il ne doit pas s'écrouler. Il faut maintenant mettre en œuvre cette loi, et ce résultat clair me donne confiance que nous en avons également la possibilité. Le Parlement est soutenu par une large majorité populaire pour mettre en œuvre cette loi maintenant.»

**Myriam Roth**  
**Cp-présidente**

«Le travail et l'endurance ont porté leurs fruits. Je suis tellement heureuse et fière de notre équipe. Je tiens également à remercier tou-te-s ceux qui se sont engagé-e-s depuis si longtemps pour cette loi.»





**Association suisse pour la protection du climat**

Badenerstrasse 171  
8003 Zürich

[www.protection-climat.ch](http://www.protection-climat.ch)  
[info@protection-climat.ch](mailto:info@protection-climat.ch)

IBAN: CH37 0900 0000 1520 1778 3  
Compte postal: 15-201778-3

**Rédaction**

Frédéric Steimer, Myriam Roth,  
Nina Engeli, Oliver Daepf,  
Sarah Gonzenbach, Sophie Fürst

**Traductions**

Caroline Henderson

**Conception**

Sarah Gonzenbach

**Photographie**

Niklas Eschenmoser  
Ramon Lehmann  
Bernhard van Dierendock